



vivendi

Communiqué de presse

Paris, le 15 avril 2008

## **Vivendi et SFR reçoivent l'autorisation du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi**

### **SFR crée avec Neuf Cegetel un groupe de télécommunications de nouvelle génération**

Vivendi et SFR ont reçu l'autorisation du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi de procéder à l'acquisition de la participation de Groupe Louis Dreyfus dans le capital de Neuf Cegetel.

En conséquence, conformément à l'accord annoncé le 20 décembre 2007, SFR a acquis ce jour, au prix de 34,50 euros par action coupon 2007 attaché, l'intégralité de la participation de Groupe Louis Dreyfus, soit 28,45% des titres de Neuf Cegetel. SFR en détient ainsi le contrôle avec 68,13% du capital.

En application de la réglementation boursière, SFR déposera dans les prochains jours auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, une Offre Publique d'Achat Simplifiée au prix de 36,50 euros par action coupon 2007 attaché. Cette opération sera suivie, le cas échéant, d'un Retrait Obligatoire au même prix.

Les actionnaires de Neuf Cegetel auront à approuver lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2008 le versement d'un dividende de 0,60 euro par action. Compte tenu de ce versement, prévu le 2 mai 2008, le prix de l'offre sera ajusté à 35,90 euros.

L'autorisation du Ministre s'accompagne de nouveaux engagements pris par Vivendi et ses filiales. Ceux-ci portent sur l'accès des concurrents et des nouveaux entrants aux marchés de gros sur les réseaux fixes et mobiles de SFR ; sur l'accueil sur le réseau fixe d'un éventuel distributeur de télévision indépendant ; et sur la distribution non-exclusive sur l'ADSL de huit nouvelles chaînes, leaders sur leurs thématiques (Paris Première, Teva, Jimmy, Ciné Cinéma Famiz, trois chaînes M6 Music et Fun TV).

Avec 19 millions de clients mobiles, 3,6 millions de clients Internet haut débit, 10 000 collaborateurs et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le nouvel ensemble devient, par sa taille, un opérateur majeur en position de répondre aux besoins de tous les clients : grand public, entreprises et opérateurs. Il constitue un groupe de télécommunications de nouvelle génération qui jouera un rôle moteur en matière d'innovation, de développement de nouveaux services, de solutions convergentes et de déploiement de réseaux à très haut débit fixes (fibre optique) et mobiles (3G/3G+), dans l'intérêt des consommateurs.



### **Avertissement important**

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site ([www.vivendi.com](http://www.vivendi.com) <<http://www.vivendi.com>>). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) <<http://www.amf-france.org>>, ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange sur les titres Neuf Cegetel, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange de titres SFR. Il ne constitue pas plus une offre de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Italie et le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou est soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays. Sa diffusion peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes qui l'obtiendraient doivent s'informer sur l'existence de telles restrictions et s'y conformer. Dans toute la mesure permise par les lois et réglementations en vigueur, Vivendi et SFR déclinent toute forme de responsabilité en cas de violation de ces restrictions par toute personne.

### **Contact presse SFR**

Julien Villeret – +33 1 71 07 64 82

[julien.villeret@fr.sfr.com](mailto:julien.villeret@fr.sfr.com)

### **Contacts presse Vivendi**

Antoine Lefort – +33 1 71 71 11 80

Solange Maulini – +33 1 71 71 11 73

Agnès Vetillart – +33 1 71 71 30 82

### **Contact presse Brunswick**

Aurélia de Lapeyrouse / Agnès Catoire – +33 1 53 96 83 83